

L'association PCV et Valérie Fraux communiquent sur :

Les Orientations Budgétaires 2023 - 2024:

Le Conseil Municipal de novembre est censé débattre des orientations budgétaires, mais celles-ci sont déjà arrêtées. Que peut-on alors déduire de la lecture de ce Rapport d'Orientation Budgétaire ROB ?

1. **Le ROB indique des relations financières** entre Pornichet et l'Etat (la préfecture, 0,9M€), la Région (2,5M€), le Département (1M€), la Caisse d'Allocations Familiales (0,6M€) et la CARENE (0,6 M€) qui sont toujours aussi peu claires ou incomplètes, pour un montant total détaillé de 5,6 M€.

2. **La mise en œuvre du programme électoral** est déclinée en 4 grands thèmes avec les montants indiqués au total de **27 M€**, tout en revendiquant **34M€**, incluant probablement **7 M€** des partenaires évoqués en §1.

Le thème *cadre de vie* comprend 2 catégories : *projets structurants* et *attentes du quotidien*.

Il est clair, sur ce graphique, que la transition écologique et le quotidien des Pornichétins sont les parents pauvres de ce programme, dont la priorité est donnée aux investissements d'image-prestige de Pornichet, dits projets structurants...

Le thème *Ville toute l'année* couvre la réalisation du cinéma et d'équipements du Tennis Club (1,4 M€), l'adjonction de 5 places de crèche, et des programmes de logement sociaux pour 4 M€.

Le thème *Transition écologique* est réduit au circuit court pour la restauration collective, la production solaire, l'éclairage public trop lentement modernisé, la renaturation d'espaces publics (avec des arbres et non goudronnés ?), et la régulation des eaux pluviales...

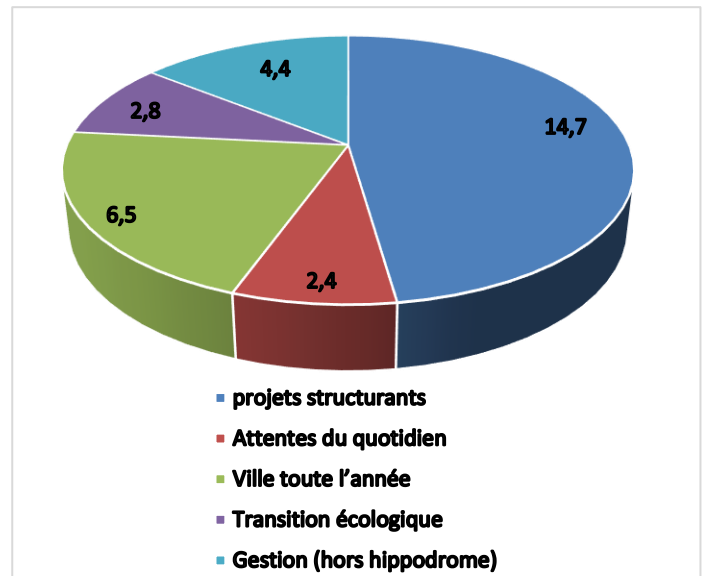
3. **Les recettes fiscales certaines en hausse, d'autres stables ou retour au niveau d'avant COVID :** A partir de 2023, les impôts locaux des habitants ne comprendront plus que la taxe foncière (11 M€) et la taxe sur les résidents secondaires (4 M€), toutes deux en augmentation.

Au total la prévision des recettes prévues **augmente de 1,6 Millions d'Euros** grâce à la surtaxe des résidents secondaires et à la nouvelle taxe éoliennes en mer.

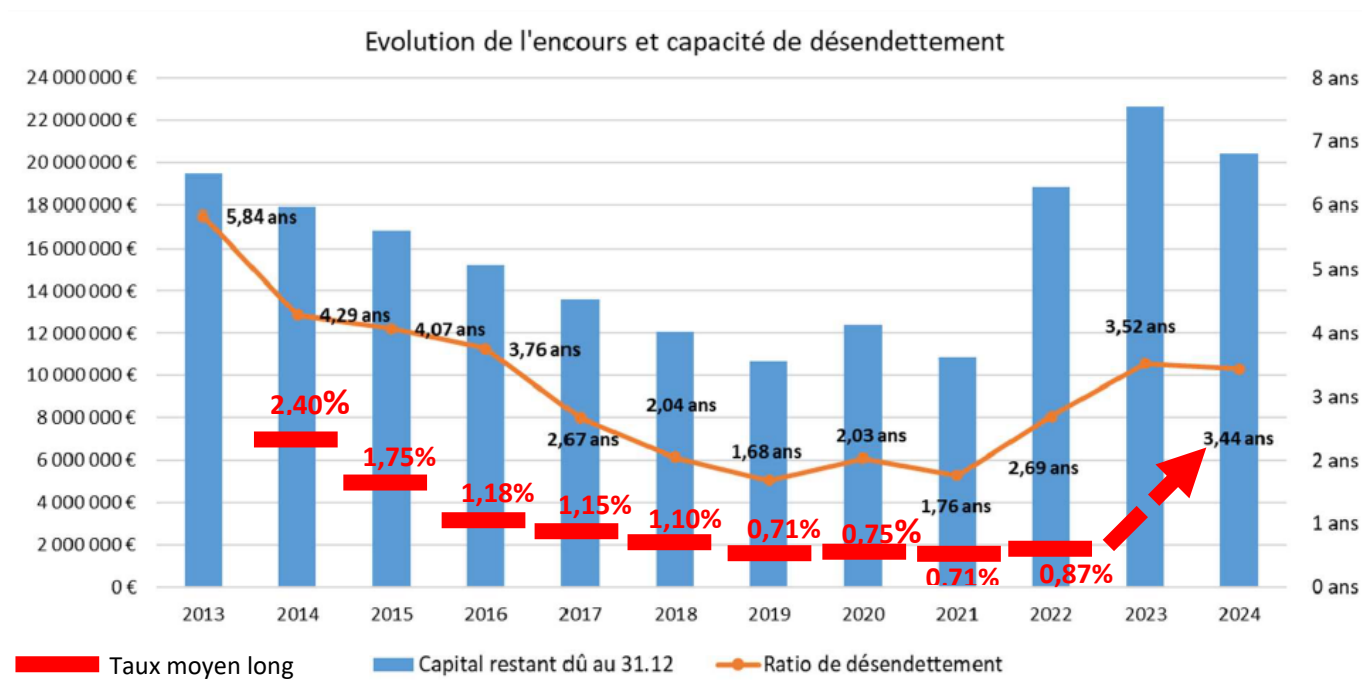
4. **Les prévisions de dépenses de fonctionnement** continuent à dériver de 17,2 à 18,6 M€, sans qu'on trouve d'explications rigoureuses dans le ROB.

Mais ces niveaux de recettes et dépenses libèrent quand même **6,7 M€ d'autofinancement :**

➤ ***dans ces conditions, la gestion est confortable et facile. L'autosatisfaction n'est pas de mise...***



Un budget de fonctionnement de 25 M€ et un autofinancement de près de 8 M€



Le graphique ci-dessus montre bien que le 1^{er} mandat a été utilisé pour réduire la dette, quitte à retarder certains investissements d'économies d'énergie (ex : éclairage public, isolation....) ou bien faire à petite vitesse l'entretien de la voirie et des réseaux (enfouissement, accessibilité) ...

Il ne fallait pas attendre début 2022 et la remontée des taux pour emprunter.

Valérie Fraux déclarait au Maire lors du Conseil Municipal du 18 Novembre 2020 :

« Vous avez une approche très économique. Vous vous félicitez du ratio de désendettement sur 2 ans. Je tendrais volontiers plus sur un ratio de désendettement moyen en France sur 5 ans pour permettre d'accélérer tout ce qui est transition écologique, tout ce qui est mobilité douce... Je pense que tout ce qui est déplacement sur les trottoirs, tout ce qui est protection des pistes cyclables, en fait tout ce qui est voirie douce, tout ce qui est enfouissement des réseaux, on peut accélérer ; je dirais on peut mettre le turbo à ce niveau-là. Pourquoi ne pas faire comme les autres, c'est-à-dire avoir un ratio de désendettement sur 5 ans, tout simplement. Et offrir aux Pornichétins, puisque c'est le cadre de vie, plus rapidement ce qui les intéresse, ce qui est leur quotidien ? »

Propos qu'elle a rappelés lors du Conseil Municipal de ce mercredi 23 Novembre 2022, ce qui n'a pas plu au Maire, qui, une fois encore, faute d'arguments, s'est montré odieux et méprisant dans ses propos, indignes d'un maire !

*« Non, M. le Maire, nous n'ignorons pas le fonctionnement des communes. Et si vous ne savez pas comment utiliser les ressources d'un emprunt par des investissements avec retour, **utilisation qui n'est pas interdite par la Loi**, c'est que vous ne maîtrisez pas la gestion de la commune, avec **un management générant une surcharge de travail des services que vous avouez énorme !** »*

PORNICHET c'est VOUS avec Valérie FRAUX

vfraux@pornichet-c-vous.fr
contact@pornichet-c-vous.fr